

Veillez prendre note que la séance extraordinaire du comité exécutif se tiendra à 15 h 15, à la salle 203 de l'édifice Louis-Lepage (754, rue Saint-Pierre).

INFORMATION

SUJET

1. Ouverture de la séance
2. Adoption de l'ordre du jour
- 3.

4. DÉPÔTS

- 4.1. REC Dépôt du rapport financier consolidé pour l'exercice financier de la Ville de Terrebonne se terminant le 31 décembre 2021 et reddition de comptes financière afférente

5. CABINET DU MAIRE

6. COMMISSIONS

7. DIRECTION GÉNÉRALE

8. DIRECTION DU GREFFE ET DES AFFAIRES JURIDIQUES

9. DIRECTION DE L'ADMINISTRATION ET DES FINANCES

10. DIRECTION DES RESSOURCES HUMAINES

11. DIRECTION DE LA POLICE

12. DIRECTION DE L'INCENDIE

13. DIRECTION DES TRAVAUX PUBLICS

14. DIRECTION DU GÉNIE

- 14.1. REC Octroi du contrat de services professionnels SA22-3016 à ARCHITECTURE EVOQ INC. pour la réalisation de services de conception, de développement et d'exposition d'aménagements architecturaux dans le cadre du projet de promenade du Legs du 350^e de la Ville de Terrebonne, pour une dépense de 1 344 057,75 \$ ainsi qu'un montant provisionnel de 201 608,66 \$

15. DIRECTION DE L'URBANISME DURABLE

16. DIRECTION DU LOISIR ET DE LA VIE COMMUNAUTAIRE

17. DIRECTION DES TECHNOLOGIES DE L'INFORMATION

18. DIRECTION DES RELATIONS AVEC LES CITOYENS ET DES COMMUNICATIONS

Ordre du jour de la séance extraordinaire du 9 mai 2022

19. AFFAIRES NOUVELLES

20. LEVÉE DE LA SÉANCE

